

GRH : INNOVONS !

Tome I

14^e Congrès AGRH
Grenoble, 20 au 22 novembre 2003

GRH : innovons !

Didier RETOUR, Christian DEFÉLIX, Mohamed MATMATI
(Eds.)

TOME I

REMERCIEMENTS

Les membres du Comité d'Organisation remercient très vivement Catherine Finkel, Pierre Croce, Thomas Picquerel et Ashvin Domah pour le remarquable travail réalisé lors de la préparation de ce congrès. Les documents que vous avez entre les mains ont bénéficié notamment du savoir-faire éditorial de Pierre Croce.

Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble des sponsors du congrès RH 2003 :

ADP GSI – ANACT – Conseil Général de l'Isère – Chèque-déjeuner – Email Job – Epergos ESA – FNEGE – GEM – Mairie de Grenoble – Groupama – Le monde initiatives – Liaisons Sociales – Menway International – Microsoft – Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité – OCIRP – People-Soft – Le Sphinx et Université Pierre Mendès France, Grenoble 2.

Coordination de la publication : Pierre Croce, Chargé de mission UPMF.

Mise en page : Editions Jérôme Million, 38 000 Grenoble.

Illustration et maquette de couverture : Olivier Hochart, Murcar/Graphic, 75001 Paris et Frédéric Schmitt, Communication UPMF.

Impression : Imprimerie Liénhart, 07 200 Aubenas.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président :	Didier RETOUR : Université Pierre Mendès France, ESA.
Vice Président :	Mohamed MATMATI : Grenoble Ecole de Management.
Vice Président :	Régis MULOT : ANDCP Dauphiné.
Coordinatrice :	Catherine FINKEL : Université Pierre Mendès France.
Coordinateur :	Christian DEFÉLIX : Université Joseph Fourier, UFR IMA.

Membres :

– Marc BARTOLI :	Université Pierre Mendès France, UFR des sciences économiques.
– Françoise BELLE :	Université Pierre Mendès France, ESA.
– Isabelle COMTET :	Grenoble Ecole de Management.
– Dominique CRUZ :	ANDCP Dauphiné.
– Michel DUBOIS :	Université Pierre Mendès France, UFR Sciences de l'Homme et de la Société
– Sylvie GAMMARIELLO :	Université Pierre Mendès France, ESA.
– Jean-Yves JUBAN :	Université Pierre Mendès France, IUT Valence.
– Michel LE BERRE :	Université Pierre Mendès France, UFR des sciences économiques.
– Isabelle NÉ :	Grenoble Ecole de Management.
– Christian PÉRON :	ANDCP Dauphiné.
– Nathalie RICHARD :	ANDCP Dauphiné.
– Clemens RULING :	Grenoble Ecole de Management.
– Dieter SCHMIDT :	Grenoble Ecole de Management.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Norbert ALTER :	Université Paris-Dauphine, Professeur des universités.
Alain BERNARD :	Groupe ESSEC, Professeur.
Charles-Henri BESSEYRE DES HORTS :	Groupe HEC, Professeur.
Marc BONNET :	Université Jean Moulin Lyon III, Professeur des universités.
Jean-Claude CASTAGNOS :	CERAG-CNRS, Grenoble, Directeur de recherche CNRS.
Valérie CHANAL :	ESA Grenoble, Professeur des universités.
Giovanni COSTA :	Université de Padoue, Professeur.
Gilles GAREL :	Université Paris Marne la Vallée, Professeur des universités.
Jacques IGALENS :	IAE de Toulouse, Professeur des universités, Président honoraire AGRH.

Pierre LOUART :	IAE de Lille, Professeur des universités, Directeur IAE.
Mohamed MATMATI :	Grenoble Ecole de Management, Professeur.
Hervé PENAN :	IAE de Toulouse, Professeur des universités, Président de l'Association nationale des directeurs des IAE.
Jean-Marie PERETTI :	IAE de Corte, professeur des universités, directeur IAE.
François PICHAULT :	Université de Liège, Professeur, Directeur du laboratoire LANTIC.
Didier RETOUR :	ESA Grenoble, Professeur des universités, Directeur ESA.
Jacques ROJOT :	CIFFOP-Paris II, Professeur des universités, rédacteur de la revue GRH .
Gilles SIMARD :	Université du Québec à Montréal, Professeur.
Bruno SIRE :	IAE de Toulouse, Professeur des universités, vice président Université Toulouse.
Jamal Eddine TEBBAA :	Université de Casablanca, Professeur.
Michel TREMBLAY :	HEC Montréal, Professeur.
Georges TRÉPO :	Groupe HEC, Professeur.

COMITÉ DE LECTURE

ALIS David – ALLARD Frédérique – ALTER Norbert – AMADIEU Jean-François – ANTONAKIS John – BAREL Yvan – BARET Christophe – BART Annie – BARTOLI Annie – BAYAD Mohamed – BELLE Françoise – BERNARD Alain – BESSEYRE DES HORTS Charles Henri – BESSON Dominique – BIETRY Franck – BONNET Marc – BOURCIER Claude – BOURNOIS Franck – BRABET Julienne – BRASSEUR Martine – BRECHET Jean-Pierre – BRILLET Franck – CADIN Loïc – CASTAGNOS Jean-Claude – CAZAL Didier – CERDIN Jean-Luc – CHANAL Valérie – CHARLES-PAUVERS Brigitte – CHEVALIER Françoise – COMMEIRAS Nathalie – COULON Robert – D'ARCIMOLES Charles Henri – DANY Françoise – DAVOINE Eric – DEFELIX Christian – DEJOUX Cécile – DETCHESSAHAR Mathieu – DIETRICH Anne – DROUVOT Hubert – DUBOULOY Maryse – DUYCK Jean-Yves – FREDY-PLANCHOT Agnès – GILBERT Patrick – GINTRAC Alain – GODELIER Eric – GOSSELIN Alain – GUERIN Francis – GUERRERO Sylvie – HATCHUEL Armand – HENNINGER Marie-Christine – HENRIET Bruno – HONORE Lionel – HUAULT Isabelle – IGALENS Jacques – IMBS Pia – JAMEUX Claude – JUBAN Jean-yves – KLARSFELD Alain – LACAZE Delphine – LAUFER Jacqueline – LAVAL Florence – LE BERRE Michel – LE FLANCHEC Alice – LE LOUARN Jean-Yves – LEGAULT Ginette – LIVIAN Yves-Frédéric – LOUART Pierre – MAHE de BOISLANDELLE Henri – MARTIN Dominique – MATMATI Mohamed – MERCIER Samuel – NEVEU Jean-Pierre – OIRY Ewan – PARAPONARIS Claude – PERETTI Jean-Marie – PICHAULT François – PICQ Thierry – PIERSON Françoise – PIGEYRE Frédérique – PLANE Jean-Michel – MENDES Pedro – RETOUR Didier – RUAS Roberto – ROBERT Philippe – ROCHE Loïck – ROGER Alain – ROJOT Jacques – ROQUES Olivier – ROUSSEL Patrice – ROUSSILLON Sylvie – RULING Clemens – SAINT-ONGE Sylvie – SANSEAU Pierre-Yves – SAULQUIN Jean-Yves – SAVALL Henri – SCHMIDT Géraldine – SIMARD Gilles – SIRE Bruno – STEVENO Anne – THEVENET Maurice – TREMBLAY Diane-Gabrielle – TREMBLAY Michel – TREPO Georges – VALAX Marc – VATTEVILLE Eric – ACHEUX Frédéric – YANAT Zahir – ZARDET Véronique

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

- Alexandre-Bailly Frédérique, pp. 961-982
 Alis David Dumas Marc, pp. 1-25
 Allani Soltan Nada, pp. 27-55
 Alsène Éric, pp. 57-71
 Antonello Claudia Simone, pp. 73-95 ; 97-118
 Arcand Michel, pp. 27-55
 Arnaud Gilles, pp. 119-143
 Auble Georges, pp. 2025-2040
 Auger Pascale, pp. 145-166
 Bachelard Olivier, pp. 167-179
 Bah Thierno, pp. 1359-1376
 Baraldi Laurence, pp. 181-196
 Barth Isabelle, pp. 197-218
 Bayad Mohamed, pp. 27-55 ; 219-247 ; 2103-2126
 Beaujolin-Bellet Rachel, pp. 249-268
 Belghiti-Mahut Sophia, pp. 269-282
 Ben Naoui Nabila, pp. 1005-1030
 Bender Anne-Françoise, pp. 283-304
 Bernard Sarah, pp. 2339-2368
 Besson Dominique, pp. 305-337
 Bobillier-Chaumon, pp. 939-960
 Bonnet Marc, pp. 339-353
 Bonnet-Polese Isabelle, pp. 355-386
 Bourhis Anne, pp. 387-406
 Bousnina-Bouallegue Zohra, pp. 1425-1449
 Boussaguet Sonia, pp. 407-435
 Brasseur Martine, pp. 437-462
 Bravo Ketty, pp. 463-484
 Caramelli Marco, pp. 485-519
 Caron Josianne, pp. 387-406
 Cartigny Laurence, pp. 521-536
 Cavestro William, pp. 181-196
 Cazal Didier, pp. 537-560
 Cerdin Jean-Luc, pp. 561-575 ; 577-600
 Chabaud Didier, pp. 601-622
 Chalus-Sauvannet Marie-Christine, pp. 623-647
 Chanal Valérie, pp. 649-674
 Chédotel Frédérique, pp. 675-710
 Chênevert Denis, pp. 711-737
 Cintas Caroline, pp. 739-765
 Claveranne Jean-Pierre, pp. 2103-2126
 Cloet Héloïse, pp. 767-792
 Cloutier Julie, pp. 793-811
 Colle Rodolphe, pp. 577-600
 Commeiras Nathalie, pp. 813-829
 Comtois Isabelle, pp. 831-855
 Coulon Robert, pp. 857-878 ; 879-900
 Da Silva José Roberto Gomes, pp. 1377-1400
 Defélix Christian, pp. 649-674
 Deglaine Jocelyne, pp. 1151-1181
 Demissy Benjamin, pp. 901-919
 Desmarais Céline, pp. 921-937
 Dietrich Anne, pp. 537-560
 Doucet Anne-Marie, pp. 857-878
 Dubois Michel, pp. 939-960
 Dubouloy Maryse, pp. 961-982
 Durieux Christine, pp. 181-196
 Edey Gamassou Claire, pp. 983-1004
 El Akremi Assaâd, pp. 1005-1030 ; 1031-1061 ; 1063-1096

Emin Sandrine, pp. 1097-1118
 Everaere Christophe, pp. 1119-1149
 Fornerino Marianela, pp. 1151-1181
 Fournier Christophe, pp. 813-829
 Fraisse Stéphane, pp. 2103-2126
 Fronda Yannick, pp. 1677-1725
 Gaha Chiha, pp. 1005-1030
 Galey Béatrice, pp. 649-674
 Galindo Geraldine, pp. 1183-1208
 Gastaldi Lise, pp. 1209-1237
 Géniaux Isabelle, pp. 1239-1259
 Trépo Georges, pp. 1317-1337
 Gilbert Patrick, pp. 1261-1279 ; 1281-1298
 Godener Armelle, pp. 1151-1181
 Gond Jean-Pascal, pp. 1469-1495
 Gosse Bérangère, pp. 1299-1315
 Gosselin Alain, pp. 831-855
 Grima François, pp. 1317-1337
 Guerrero Sylvie, pp. 1339-1357
 Gueye Charles, pp. 1359-1376
 Guiguet Juliana Moreira Silva, pp. 1377-1400
 Haerberle Pascale, pp. 2273-2290
 Hang Thi Thu, pp. 1401-1424
 Hechiche-Salah Lamia, pp. 1425-1449
 Herrbach Olivier, pp. 1451-1468
 Igalens Jacques, pp. 1469-1495
 Jacob Réal, pp. 387-406
 Jarnias Sylvie, pp. 1497-1514
 Joyeau Anne, pp. 2127-2153
 Klarsfeld Alain, pp. 1515-1528 ; 1529-1542 (1543-1562)
 Kopel Sandrine, pp. 1563-1580
 Krohmer Cathy, pp. 1581-1598
 Lacaze Delphine, pp. 649-674 ; 1599-1625
 Landrieux-Kartochian Sophie, pp. 1627-1647
 Laroche Patrice, pp. 1649-1675
 Le Theule Marie-Astrid, pp. 1677-1725
 Leite Eliane, pp. 1727-1752
 Léon Emmanuelle, pp. 1753-1776
 Leymarie Stéphane, pp. 1777-1794
 Loubes Anne, pp. 813-829
 Malherbe Denis, pp. 1795-1819
 Manville Caroline, pp. 1821-1836
 Marc-Eric, pp. 939-960
 Martin Dominique-Philippe, pp. 1837-1860
 Matmati Mohamed, pp. 1861-1882
 Melkonian Tessa, pp. 1883-1905
 Mérignac Olivier, pp. 1119-1149
 Merminod Nathalie, pp. 1907-1928
 Messeghem Karim, pp. 1929-1950
 Meyssonier Rébiha, pp. 1951-1979
 Mignonac Karim, pp. 1451-1468
 Mira-Bonnardel Sylvie, pp. 1239-1259
 Morin Denis, pp. 831-855
 Morin Lucie, pp. 831-855
 Moulette Pascal, pp. 1981-2003
 Musseau Olivier, pp. 1529-1542
 Mzabi Héla Janet, pp. 437-462
 Nekka Hadj, pp. 2005-2023
 Noguera Florence, pp. 2025-2040
 Paraponaris Claude Martin, pp. 1837-1860
 Parot Isabelle, pp. 2041-2054
 Peretti Jean-Marie, pp. 577-600
 Pichault François, pp. 57-71 ; 2055-2080
 Picq Thierry, pp. 2081-2102
 Pierson Françoise, pp. 1929-1950
 Pigeyre Frédérique, pp. 283-304 ; 1281-1298
 Poirson Philippe, pp. 857-878

Retour Didier, pp. 939-960
Ribau Nadège, pp. 2103-2126
Rive Jérôme, pp. 197-218
Robert-Demontrond Philippe, pp. 2127-2153
Romeyer Hélène, pp. 2155-2170
Roques Olivier, pp. 2171-2192
Rorive Brigitte, pp. 2193-2225
Roussel P., pp. 1063-1096
Ruas Roberto, pp. 97-118 ; 2227-2245
Rüling Charles-Clemens, pp. 2247-2272
Sanséau Pierre-Yves, pp. 1861-1882
Saulquin Jean-Yves, pp. 1795-1819
Schmitt Christophe, pp. 219-247 ; 2273-2290
Scouarnec Aline, pp. 2291-2312
Sene Ismaël, pp. 2313-2338
Simard Gilles, pp. 2339-2368
Simoni Gilda, pp. 2369-2389
Sire Bruno, pp. 1451-1468
Som Ashok, pp. 561-575
Sprimont Pierre-Antoine, pp. 1299-1315
Steiler Dominique, pp. 2247-2272
Stévenot Anne, pp. 2391-2415
Touzani Mourad, pp. 1425-1449
Trabelsi Yosr, pp. 1031-1061
Tremblay Diane-Gabrielle, pp. 387-406
Tremblay Michel, pp. 711-737
Van den Boom Florence, pp. 1529-1542
Yanat Zahir, pp. 2291-2312
Zghal Riadh, pp. 2417-2434

EDITORIAL

GRH : INNOVONS !

« REPÈRES DOCIMOLOGIQUES ET ÉTHIQUES »

Le document que vous avez entre les mains rassemble les 104 textes retenus à la suite de l'appel à communication du XIV^e congrès de l'Association francophone de Gestion des Ressources Humaines (AGRH) qui se déroule à Grenoble entre le 19 et le 22 novembre.

Cet éditorial a pour vocation d'expliquer comment ces documents ont été sélectionnés. L'analyse sera à la fois quantitative et qualitative. Notre ambition est double :

- en premier lieu, permettre aux auteurs des textes non sélectionnés de mieux comprendre le processus qui a conduit à une telle décision ;
- ensuite, commenter la façon dont certaines évaluations ont été conduites. Les organisateurs ont en effet reçu des remarques, parfois vives, de la part des auteurs qui n'ont pas compris la teneur des commentaires qu'on leur a renvoyés.

Plus fondamentalement, pour l'avenir, nous souhaiterions contribuer à ce que le processus de sélection des communications des congrès AGRH soit le plus transparent et le plus constructif possible.

I. – ASPECTS QUANTITATIFS

Nous avons reçu 177 propositions complètes de communication. Elles ont été adressées de façon anonyme à deux relecteurs universitaires ou enseignants-chercheurs consulaires qui ont disposé d'un mois pour répondre. Leur évaluation devait aboutir à l'une des recommandations suivantes : communication acceptée sans modification ; communication acceptée sous réserve de modification mineure ; communication acceptée sous réserve de modification majeure ; communication refusée. Par ailleurs, l'évaluateur avait à indiquer s'il recommandait le texte pour une publication comme article dans la Revue de Gestion des Ressources Humaines (RGRH).

À la suite de ce premier travail, 11 communications ont été directement acceptées (soit environ 6%), 29 refusées (16%), 101 acceptées sous réserve de modifications mineures

ou majeures (57%), 36 évaluées de façon contradictoire (20%). Il y avait contradiction quand un texte recevait des évaluations nettement divergentes, selon les trois cas de figure suivants: « accepté sans modification » et « refus », « accepté sans modification » et « accepté sous réserve de modifications majeures », « refus » et « accepté avec modifications mineures ». Parallèlement, 35 communications ont été proposées une ou deux fois pour être publiées dans la RGRH.

Lors de sa première réunion en date du 10 juin, le comité scientifique a pris les décisions suivantes :

- une fois modifiées par leurs auteurs, les communications devaient être soumises une deuxième fois aux relecteurs initiaux afin de juger la qualité des modifications effectuées ;
- les textes faisant l'objet d'une évaluation contradictoire étaient orientés pour arbitrage vers un membre du comité scientifique ;
- les communications proposées pour la Revue étaient également dirigées vers un membre du comité scientifique.

Les auteurs des textes ont disposé de quinze jours pour modifier leur communication. Il s'agissait d'un délai très court, compte tenu de la période et des contraintes éditoriales.

Le 10 juillet, lors d'une seconde réunion de six heures, les membres du comité scientifique ont pris les décisions suivantes.

En référence aux 101 communications qui devaient être modifiées :

- Après débat, ont été refusées 18 communications pour lesquelles des modifications avaient été demandées (y compris mineures) sans que les auteurs les aient réalisées dans les délais impartis.

Pour les communications à évaluations initiales convergentes et modifiées par les auteurs :

- 24 d'entre elles dont les modifications avaient été approuvées par les deux relecteurs initiaux ont été acceptées d'emblée ;
- Il y a eu arbitrage pour les communications dont les avis des deux relecteurs étaient devenus divergents ou pour lesquelles un seul avis était disponible, notamment dans le cas où l'avis était négatif après modification. Sur les 35 communications de ce groupe, 2 ont été refusées et 33 acceptées ;
- Enfin, le comité a dû traiter directement les communications dont les avis des relecteurs n'étaient pas disponibles à la date de la seconde réunion du comité scientifique. Dans ce groupe de 24 communications, 21 ont été acceptées et 3 refusées.

Sur les 36 communications évaluées de manière contradictoire et adressées à un membre du comité scientifique, 21 ont été refusées et 15 acceptées. Voici quelques uns des éléments avancés pour motiver un refus : modifications insuffisantes, communications qui relèvent plus d'une étude que d'une recherche, cadre théorique trop faible, argumentation imprécise ou mal conduite, absence d'apports au regard de ce qu'on sait déjà sur la question, données de recherche obsolètes.

Tous ces informations permettent de comprendre comment 104 communications sur les 177 textes soumis ont été en définitive retenues (*cf.* tableau page suivante). Parmi l'ensemble, 7 textes ont été sélectionnés en vue d'une publication dans le numéro spécial de la Revue de GRH consacré au congrès de Grenoble. Pour mémoire, chaque texte proposé initialement a été relu par un membre du comité scientifique et avec maintien de l'anonymat de l'auteur. En outre, une discussion collective a repris ces textes et en a questionné les liens avec le thème du congrès. Les 7 articles choisis sont présentés dans l'éditorial de la Revue. En outre, les auteurs de quatre autres textes ont été invités à soumettre leur communication à la Revue pour un numéro ultérieur, après en avoir modifié partiellement le contenu.

VUE SYNTHÉTIQUE DU PROCESSUS
(lire de haut en bas)

Situation initiale	177 communications proposées						
	Première lecture et décisions prises par le CS le 10 juin	Communications acceptées en première lecture	Communications refusées en première lecture	Communications acceptées sous réserve de modifications			Communications évaluées de façon contradictoire
	11	29	101			36	
Seconde lecture et décisions prises par le CS le 10 juillet			Acceptées après modifications	Refusées pour modifications insuffisantes	Refusées car non modifiées	Acceptées en arbitrage	Refusées en arbitrage
			78	5	18	15	21

Au-delà de ces données chronologiques et quantitatives, plusieurs remarques de nature qualitative s'imposent.

II. – ASPECTS QUALITATIFS

Dans un processus d'évaluation, il convient d'être le plus équitable possible au regard des objectifs qu'on se donne. Cette année, le contrôle formel du processus a été particulièrement rigoureux. Cela ne fait qu'apparaître davantage les insuffisances de fond auxquelles il va falloir remédier. Elles proviennent à la fois des critères de jugement et des comportements des acteurs (évaluateurs, évalués).

- Le premier type de problèmes est dû au fait que les évaluateurs ne sont pas toujours d'accord sur leur conception de la GRH. Compte tenu du nombre important de propositions de communication, le congrès doit faire appel à beaucoup de relecteurs dont les représentations divergent. Leurs jugements sur ce qui est « hors sujet » varient en fonction de leur vision restrictive ou élargie du territoire de la GRH.
- Le deuxième type de problèmes dépend de l'interprétation des évaluateurs par rapport au thème du congrès. Leurs appréciations sont d'autant plus sévères que les communications s'éloignent de ce qu'ils considèrent comme la thématique centrale. Par ailleurs, un bon texte jugé sans rapport direct avec l'objet du congrès (« l'innovation ») perd toute chance d'être proposé pour la Revue de GRH. Malheureusement, là encore, les opinions diffèrent sur ce qu'il faut penser du thème et de ses implications.
- Le troisième type de problèmes est plus comportemental. Il vient de ce que les évaluateurs sont plus ou moins rigoureux ou bienveillants. Certains sont très attentifs à ce qu'ils lisent, d'autres moins, avec des conséquences importantes sur la précision ou le bien-fondé des analyses. Les uns ont une propension à laisser passer les communications (seules les vraiment mauvaises sont refusées), les autres ont une tendance élitiste (seules les bonnes devraient être acceptées). L'existence de tandems d'évaluation limite les disparités sans vraiment les faire disparaître.
- Le quatrième type de problèmes correspond au fait que les évaluateurs sont plus ou moins pédagogues et désireux d'aider les auteurs de communications. Certains portent des jugements péremptaires, plutôt bloquants et sans dynamique de soutien. D'autres arrivent à convertir leurs impressions négatives en marges de progression ou d'apprentissage. Ils donnent des conseils et des idées, en accompagnant leurs critiques de solutions réalistes.

Plus les évalués se trouvent en face d'interprétations divergentes, avec des réponses non toujours claires ou témoignant d'une lecture insuffisante de leur communication, plus ils sont frustrés d'un processus qui n'a d'objectif et d'équitable que son mode de contrôle formel.

Par ailleurs, il existe un cinquième type de problèmes lié à ce qu'il y a lieu de faire pour « modifier » son texte. Tout d'abord, certaines demandes d'évaluateurs sont contradictoires ou imprécises. Ensuite, que veut dire « modification lourde », « modification légère » ? Au delà d'un sens commun que tout le monde comprend, jusqu'où faut-il aller dans chaque cas particulier ?

Qu'est-il possible de faire pour améliorer le processus de sélection, devant toutes ces difficultés ? Il y a deux types de réactions possibles. Soit on met plus de contrôle (mais comment faire, à part diminuer le nombre ou l'hétérogénéité des correcteurs ?), soit on donne plus d'explications (pour cadrer les choix) et plus d'exigences (pour inciter les évaluateurs à devenir pédagogues et les évalués à développer leur rigueur).

En même temps que l'appel à communications, chaque congrès devra formuler ses règles d'évaluation sur la forme et le fond, au moyen d'une sorte de charte comprenant cinq petits textes de référence :

- un premier texte pour clarifier le processus d'évaluation et de sélection des papiers (dans le sens de ce qui a été présenté plus haut) ; il faudra renforcer l'intervention médiatrice de tiers, notamment pour régler la question des demandes contradictoires faites à un auteur de communication.
- un deuxième pour préciser : **(a)** les territoires et problématiques de GRH au sein desquels on accepte des communications dans ce congrès-là ; **(b)** les contenus du thème choisi, avec un détail suffisant pour que les auteurs et les évaluateurs des communications sachent à quoi s'en tenir.
- un troisième pour demander aux évaluateurs de s'appuyer strictement sur les bases décrites précédemment lorsqu'ils veulent déterminer si une communication est « dans le sujet » ou « hors sujet ».
- un quatrième pour donner un cadre de conduite aux évaluateurs : **(a)** ont-ils le temps, cette année, d'être des évaluateurs sérieux (clairs, impliqués, susceptibles de répondre dans des délais satisfaisants) ? La réponse ne vaut que pour l'année en cours ; **(b)** si oui, acceptent-ils de faire un effort pédagogique à travers leur évaluation ? ; **(c)** acceptent-ils d'être le plus précis et le plus réaliste possible dans leurs demandes éventuelles de modifications ?
- un cinquième pour donner un cadre de conduite aux évalués : **(a)** par rapport à la forme de leur communication (avec des exigences simples dont le non respect peut valoir exclusion du processus de sélection), **(b)** par rapport au fond (qu'ils fassent un commentaire sur les modifications apportées à la demande des évaluateurs, et qu'ils justifient ce qui n'a pas été modifié).

Tous ces textes peuvent être courts. L'important est qu'ils fournissent un cadre global permettant d'accroître l'équité docimologique du processus. Il faut que l'éthique elle aussi en sorte renforcée. Puisse le prochain congrès trouver la bonne mesure.... !

P. LOUART, D. RETOUR,
Membres du comité scientifique

C. DEFÉLIX,
Membre du comité d'organisation